

## FAITS ET ŒUVRES

### BIENFAITS DE LA PROHIBITION

La *Lumière* de Lévis, qui mène une lutte superbe pour la sainte cause de la tempérance, publie, dans son numéro du 9 courant, une lettre fort instructive de M. l'abbé Théophile Houle, curé de Saint-Maurice de Thetford, paroisse qui jouit du salubre régime de la tempérance. Nous extrayons de cette intéressante lettre les passages suivants :

1° On boit beaucoup moins depuis que nous n'avons plus de licences.

2° Le commerce est très prospère à Thetford. Tous les marchands le disent, ils sont mieux payés.

Depuis la disparition du commerce des boissons, nous avons la Caisse Populaire, qui a fait de bonnes affaires. Trois autres banques sont aussi installées dans la ville, et il y a beaucoup de dépôts à l'épargne.

Ici, à Saint-Maurice, il y a, à notre banque, cent mille piastres de dépôts. J'ai aussi de déposées à notre Fabrique soixante-quinze mille piastres. Ce sont les économies de nos ouvriers.

J'ai trouvé tout l'argent nécessaire pour construire une église et un presbytère, qui ont coûté soixante mille piastres. De plus, il a été construit à Thetford, cette année, un collège qui a coûté près de soixante mille piastres. Tout l'argent a été emprunté des ouvriers de Thetford. Malgré que les salaires soient de \$1.50, nos gens trouvent donc le moyen de bien vivre et de faire des économies.

3° Les gens paient mieux leurs taxes qu'autrefois, et elles n'ont pas augmenté par la suppression des licences.

4° La propriété n'a pas perdu de valeur ; au contraire, nous avons vu arriver de bonnes familles pour s'établir ici. De plus plusieurs ouvriers ont fait l'acquisition de maisons et elles sont payées. Des gens qui avaient toujours été locataires et qui n'avaient pas pu économiser, à cause de l'alcool, sont aujourd'hui propriétaires.

Ici, un échevin qui se présenterait avec l'idée d'accorder une licence pour vente de boisson perdrait certainement son dépôt.

Tout le monde est satisfait du régime de la prohibition.

Nous avons moins de maladies, moins d'accidents aux mines.

Au temps des licences, je passais plus de temps à raccorder des ménages qu'à visiter les malades.

Pour terminer, la prohibition est une bénédiction : c'est le bonheur des curés et des paroissiens.